

720degrés

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 11 rue Pagès
33000 BORDEAUX
835 122 235 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un juillet,
Au siège social,

Madame Laurence-Marine DUPOUY,

Propriétaire de la totalité des 300 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la
Société 720 degrés,

Associée Unique et seule gérante de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- *Transfert de siège social,*
- *Modification corrélative des statuts,*
- *Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 11 rue Pagès, 33000 BORDEAUX au 10
Rue de Talence 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article
4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 10 Rue de Talence 33000 BORDEAUX."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent
procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Laurence-Marine DUPOUY
Gérante et associée unique

Signé par :

6BF1E79D5EBF49A...